



Réf : CC/CP (13) 12

## **La CCNR lance la Vision 2018, à l'occasion de son 5<sup>ème</sup> congrès international**

**Strasbourg, le 06.12.13** – C'est à Strasbourg dans les locaux de la Maison de la Région Alsace que s'est tenu le 5<sup>ème</sup> Congrès de la Commission Centrale pour la Navigation du Rhin (CCNR) les 3 et 4 décembre derniers intitulé « Réunir les compétences pour une navigation intérieure durable », sous la Présidence de la France.

Ce 5<sup>ème</sup> congrès a été l'occasion pour la CCNR de présenter la Vision 2018, une feuille de route par laquelle l'organisation se fixe pour les cinq prochaines années des orientations stratégiques, ambitieuses mais réalisables, dont la prise en compte contribuera au développement durable de la navigation intérieure sur le plan écologique, social et économique. Cette initiative en faveur de la navigation rhénane et européenne vise à contribuer à la mise en œuvre du programme d'action NAIADES II de la Commission Européenne, tout en tenant compte d'un contexte économique difficile qui affecte le secteur. La Vision 2018 appelle à la coordination des actions de l'ensemble des acteurs pour une réalisation de 8 grandes orientations d'ici cinq ans. (Plus d'informations sur l'initiative : [www.vision-2018.org](http://www.vision-2018.org)).

Plus de 200 participants ont porté leurs réflexions sur la thématique du développement durable de la navigation intérieure. Le volet social a fait l'objet de deux tables rondes spécifiques. Cet évènement a été précédé de plus d'une année de réflexions sur ces sujets.

Plusieurs partenaires de la CCNR ont déjà manifesté leur soutien à cette démarche. Ainsi Mme Theresia Hacksteiner, Secrétaire Générale de l'UENF et de l'IVR mais également M. Hans Peter Hasenbichler, Directeur Général de viadonau, la FEPI, représentée par son Président M. Jean-Louis Jérôme ou encore M. Arjen Mintjes, Président d'EDINNA ont souligné la pertinence de ces objectifs pour le développement durable du secteur à l'occasion du 5<sup>ème</sup> Congrès de la CCNR et ont déjà identifié des pistes de collaboration possibles en vue de la réalisation de cette initiative d'ici 2018. La Commission Européenne, représentée par son Chef d'unité M. Dimitrios Theologitis, a souligné toute la complémentarité des programmes d'action de la Commission et de la CCNR dans le domaine du développement durable.

Enfin, une cérémonie de clôture organisée dans les locaux de l'Hôtel de Ville de Strasbourg a été l'occasion de célébrer les 50 ans de la Convention de Strasbourg à travers un discours prononcé par M. Jean-Marie Woehrling, ancien Secrétaire Général de la CCNR. Celui-ci a rappelé toute l'importance de cette convention, révisant l'Acte de Mannheim de 1868, qui a permis à la CCNR de renouveler toute la pertinence de son acte fondateur qui fêtera en 2018 ses 150 ans.

### **A propos de la CCNR ([www.ccr-zkr.org](http://www.ccr-zkr.org))**

La Commission Centrale est une organisation internationale exerçant un rôle réglementaire essentiel pour la navigation du Rhin. Elle intervient dans les domaines technique, juridique, économique, social et environnemental. Dans l'ensemble de ses domaines d'action, c'est l'efficacité du transport rhénan, la sécurité, les considérations sociales ainsi que le respect de l'environnement qui dirigent de ses travaux. Au-delà du Rhin, de nombreuses activités de la Commission centrale concernent aujourd'hui les voies navigables européennes au sens large. Elle travaille étroitement avec la Commission Européenne, ainsi qu'avec les autres commissions fluviales et institutions internationales.

### **Contact**

Secrétariat de la CCNR  
Palais du Rhin  
2, Place de la République  
67082 Strasbourg  
+33 (0)3 88 52 20 10 / [ccnr@ccr-zkr.org](mailto:ccnr@ccr-zkr.org)